

Questions	Réponses des participants
<p>Comment mieux valoriser les proximités de Vichy et Clermont-Ferrand ?</p>	<p>Afin de se démarquer des territoires périphériques, il est nécessaire que l'ensemble des communes puissent penser un habitat social (collectif ou particulier) pour favoriser l'implantation de familles.</p> <p>Le coup du foncier est un élément clé, qui doit permettre d'attirer des familles et des entreprises, mais il est aussi nécessaire de valoriser le territoire pour ses qualités, par un important travail de communication permettant de changer l'image du territoire et de mieux le faire connaître.</p> <p>Dans le même temps, il est nécessaire de travailler sur les mobilités pour ne pas devenir la banlieue dortoir de Clermont – Vichy. Cela implique de :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Développer les lignes autocars, avec des horaires adaptés aux gens qui travaillent. • Proposer un rabattement vers la gare de Pont-de-Dore, ou la D906, par différents moyens (co-voiturage, autopartage, stop organisé...) • Développer une ligne autocar entre la gare de Clermont-Ferrand et le campus universitaire • Gratuité de l'autoroute Thiers Clermont • Défendre le train Thiers – Boën – Montbrison • Faire en sorte que les bus scolaires puissent prendre tout le monde • Aménager l'aire à l'entrée de l'autoroute Thiers Ouest. • Augmenter la qualité du service SNCF et la régularité de circulation. • Généraliser à l'ensemble du territoire le taxi bus des montagnes (déjà le cas sur la CCPC). <p>Il faut également valoriser le capital nature à une heure des grandes villes périphériques (Clermont, Saint-Étienne, Lyon Nord). Cela nécessite notamment le développement d'activités sportives de pleine nature.</p> <p>Il s'agit aussi de développer les circuits-courts, valoriser la qualité des produits (développer l'Amazon de la Dore, http://www.achetezenlivradoisforez.fr/ pour permettre d'acheter plus facilement les produits de qualité sur tout le territoire). Mettre en place le réseau haut-débit, favorisant la modification des modes de travail et l'accès à la culture. Il apparaît nécessaire de maintenir le petit commerce dans les pôles principaux et de penser à des modes de distribution dans les communes plus rurales et les hameaux (tournées itinérantes, rabattements des personnes sur le centre bourg).</p> <p>Vichy doit être considéré comme une porte d'entrée du parc ce qui permettrait de capter des touristes (disposant de moyens, et de temps) depuis cette provenance sur le territoire du Livradois-Forez. Cela nécessite une complémentarité d'offres, notamment concernant les soins (réflexion sur les offres de santé de Saint-Rémy-sur-Durolle).</p>
<p>Comment mettre en place un parcours résidentiel adapté ?</p>	<p>Le point d'entrée est de penser à une répartition équitable des efforts de production de logements.</p> <p>Il est également demandé à ce que le SCOT ne verrouille pas les types d'habitats et laisse une liberté aux communes, tout en conseillant et en mettant en avant des exemples judicieux et adaptés.</p> <p>Il y a nécessité de densifier et de réhabiliter les centres bourgs pour permettre le maintien de petits commerces. Par contre dans les hameaux, il est important que des constructions nouvelles puissent se faire, du fait de la dynamique urbaine très faible de certains villages. De plus, il s'agit souvent d'enfants qui veulent simplement profiter du terrain familial.</p> <p>La notion de proximité entre emploi et logement a été évoquée comme un point essentiel pour la réflexion à venir du PADD.</p> <p>Il a aussi été évoqué les autorisations préalables à la location sur Thiers et centres bourgs issus de la loi ALUR, le besoin de mise en place de logements plus adaptés aux demandes, c'est-à-dire plus petits, avec cours et jardin de petite capacité, en complément des offres existantes. Enfin, il y a nécessité de proposer des habitats partagés (résidences seniors, MARPA, logements adaptés pour personnes âgées valides).</p> <p>Certaines autres idées ont été abordées comme le fait de :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Transformer la verticalité des maisons de villages en horizontalité par une reconnexion des différents étages • Ne pas hésiter à détruire les bâtiments les plus dégradés dans les centres-bourgs pour répondre à certains types de demandes (jardins partagés, parkings, espaces publics) • Créer des zones limitant les boisements à proximité de villages et des cours d'eau • Veiller au maillage de l'offre de soins de premier recours sur l'ensemble du territoire afin que chacun ne soit pas trop éloigné d'un village équipé.

<p>Quelle valorisation à la porte d'entrée de la vallée de la Dore ?</p>	<p>Les idées évoquées sont les suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none">• Valorisation des bords de la Dore avec le développement du véloroute, le long de la voie ferrée.• Revaloriser la perception du territoire et notamment du territoire urbain en se faisant aider sur le traitement des entrées de ville. Cela implique une cohérence à l'échelle du SCoT au niveau du fleurissement, du mobilier urbain, de la signalétique, voire de l'immobilier.• Nécessité de préserver les sites remarquables du territoire, qu'ils soient naturels ou patrimoniaux. La question se pose aussi bien au nord qu'au sud du territoire. Cela implique la nécessité de mettre en place une signalétique commune, de réaliser une charte paysagère sur l'ensemble du territoire. Il faudrait également faire une valorisation de la tradition culinaire par de la signalétique spécifique (restaurants, fermes auberges...). <p>Point également évoqué, règlement des boisements qui doivent intégrer la mise en valeur des paysages.</p>
---	---